



SNUipp-FSU

Déclaration liminaire à la CAPD du 10 novembre 2016

Monsieur le Directeur Académique,

Enfin une CAPD dans le département du GARD ! Le SNUipp-FSU vous a alerté de ce dysfonctionnement : c'est la première fois qu'aucune CAPD n'a lieu dans les deux premiers mois de la rentrée. Ce qui reste du dialogue social dans notre département s'accorde mal avec vos déclarations et vos bonnes intentions. Vous n'avez pas jugé utile de répondre à nos courriers. Vous programmez une CAPD puis l'annulez, ce qui rend matériellement impossible aux délégués du personnel de vous faire la demande d'en organiser une. Nous vous appelons à cesser de procéder de la sorte. Cette situation est inacceptable en ces temps où, nous le constatons tous les jours dans les écoles, le mal-être des collègues au travail et leurs difficultés grandissantes à exercer notre métier au quotidien sont très inquiétants.

Pour ce qui concerne les évaluations nationales CE2, que le SNUipp-FSU apprécie comme un outil utile aux enseignants, nous nous félicitons de la mise à disposition des équipes des livrets papier. Par contre, le système académique de correction, binaire, ne peut être satisfaisant : ni pour évaluer les compétences réelles de chacun ni pour exploiter les résultats afin de construire les apprentissages et accompagner au mieux les élèves. De plus, le SNUipp-FSU s'oppose à la remontée académique ou nationale des résultats qui n'aurait pas de visée pédagogique, ainsi que l'indiquait un communiqué du Ministère.

Pour ce qui est de l'élaboration des Projets d'Ecole 2016-2018, nous avons enfin reçu des instructions, par mail, du rectorat le 17 octobre, juste avant les vacances de Toussaint. Comme pour beaucoup de demandes, nous déplorons qu'une fois de plus le délai de retour (pour le 6 janvier 2017) soit très en deçà du temps nécessaire à la réalisation d'un travail correct par les équipes. En effet pour construire un projet d'école il faut du temps, beaucoup de temps. Or comme vous le savez les plannings des Conseils de Maîtres et Conseils de Cycle sont décidés dès la pré-rentrée et leurs thèmes principaux fixés à l'avance. De plus, bien des équipes, souhaitant éviter de travailler dans l'urgence et

justement anticiper la rédaction du projet d'école en prenant le temps de la réflexion, se sont vues dans l'impossibilité de le faire étant donné que les circonscriptions n'avaient pas les éléments nécessaires : travail en réseau à construire, etc. Aussi, les équipes devront une fois de plus, si elles veulent répondre aux injonctions du Rectorat, puiser dans leur temps personnel. Nous demandons donc le report de cette date du 6 janvier et soutiendrons toutes les équipes qui nous interpelleraient suite à une pression quelconque.

Parlons du recrutement : malgré les calculs enthousiastes de la Ministre et l'augmentation des admissibles aux concours dans notre académie pour cette rentrée 2016, la crise du recrutement est toujours là. Nous l'avons bien vu dans notre département. Même si nous avons recruté sur la liste complémentaire, des postes restent encore aujourd'hui vacants. Les 13 031 postes prévus nationalement pour 2017 ne peuvent combler le déficit. Il y a urgence à recruter massivement et à redonner de l'attractivité au métier d'enseignant à travers des mesures générales de revalorisation, d'amélioration des conditions de formation et d'exercice du métier.

Grâce à l'action du SNUipp National et du SNUipp du Gard, rejoint par le Snudi-FO, nous avons obtenu le recrutement de Listes Complémentaires à la place de contractuels ; le combat n'était pas gagné d'avance. Et il était question là de mettre un doigt dans la précarisation du métier de PE dans notre département. Pour ceux qui ont eu la possibilité de voir un récent reportage sur les contractuels dans le second degré, on peut dire qu'on l'a "échappé belle". Mais rien n'est jamais acquis et le SNUipp reste vigilant sur ce sujet.

En ce qui concerne la sécurité des écoles, l'état d'urgence que vit la France entraîne bien évidemment des transformations. Ceci amène sans cesse des circulaires, notes de services et autres obligations aux directeurs, directrices et personnels. Beaucoup de ces injonctions, si elles sont justifiées, sont irréalisables dans les écoles avec les personnels existants, les tâches et les missions de chacun. Nous vous avons écrit, Monsieur Le Directeur Académique, un courrier en ce sens le 27 août 2016, courrier resté sans réponse. Une des preuves de la non prise en compte des spécificités du terrain par les décideurs dont vous faites partie : la demande faite aux directeurs et directrices de fournir leur numéro de téléphone portable afin qu'ils soient avertis de tout acte terroriste. Comment imaginer qu'un directeur ait son téléphone à portée de mains, qu'il lise ses SMS et y réponde lorsqu'il est devant ses élèves, lorsqu'il n'a pas son téléphone à l'école, lorsque celui-ci est en panne... Il est urgent que vous répondiez à nos interrogations et que vous aidiez les équipes si vous souhaitez qu'elles puissent mettre en œuvre les directives imposées par le Ministère.

Pour les Animations Pédagogiques, les collègues doivent s'inscrire en passant à nouveau par le logiciel Gaia. Chemin de croix pour beaucoup d'entre nous, tant l'utilisation peut en être complexe. Cette complexité entraîne de nombreuses erreurs qui obligent à des corrections et des choix faits souvent par défaut. C'est regrettable et le SNUIPP-FSU demande une simplification de la démarche d'inscription.

Concernant le premier ordre du jour de cette CAPD, les départs en stage de formation pour l'année 2016/2017, le SNUipp-FSU est satisfait de la qualité du groupe de travail qui s'est tenu et remercie l'administration pour son efficacité. Toutefois nous rappelons notre opposition à la gestion académique du plan de formation, et demandons qu'elle redevienne départementale. Pour ce qui est des offres de formation nous avons presque touché le fond puisque sur les 80 stages départementaux, seulement 19 sont à candidature individuelle avec une moyenne de 2 jours par stage. Même si des améliorations ont eu lieu pour certains stages avec l'augmentation du nombre de places comme pour le stage « premier secours », d'autres comme le stage « mise en œuvre des nouveaux programmes » ne comptent que 20 places par cycle alors que 3000 enseignants sont concernés. Ce stage ne devrait pas être sur le plan de formation mais proposé à tous les enseignants sur du temps dégagé sur du temps de service.

Le SNUipp-FSU rappelle par ailleurs que la formation continue implique un acte volontaire de la part des enseignants même si elle est à candidature collective (mise à part la formation des directeurs). De plus certains de ces stages collectifs comme liaison école-collège et groupes de travail départementaux ne sont pas ouverts à tous les enseignants. Le SNUipp- FSU propose de créer un autre dispositif pour ces types de stages permettant de défrayer les personnels concernés pour laisser place à un volume horaire plus important pour l'ensemble des enseignants. Dans notre métier, chacun a le droit de se former et il est impératif d'avoir du temps pour échanger, analyser ses pratiques et les faire évoluer.

Comme chaque année le SNUipp-FSU renouvelle sa revendication d'une offre de formation qui s'appuie sur les besoins exprimés par les premiers concernés, les enseignants. Demandez par exemple l'avis des 700 collègues qui participent au stage liaison école-collège. L'exigence d'une formation de qualité ne se discute pas, elle s'impose !

Concernant les promotions, le SNUipp-FSU est depuis toujours opposé à ce système des promotions à plusieurs vitesses qui n'est pas équitable puisque le passage

au grand choix ou au choix, des uns, ne peut s'opérer qu'au détriment des autres. Le SNUipp-FSU porte toujours la revendication d'un avancement unique pour tous, au rythme le plus rapide permettant d'atteindre le dernier indice de la grille.

Le nouveau système de promotions prochainement en vigueur ne satisfait pas le SNUipp-FSU puisqu'il se fera à un rythme « moyen » avec une accélération d'un an sur les échelons 6 et 8 qui va opposer des collègues.

Ce nouveau système sera moins inéquitable mais comme il reste dans un cadre salarial bien inférieur à la moyenne des autres pays européens il n'y aura au final aucun gain pour l'ensemble des enseignants.

Le PPCR maintient la Hors Classe, certes accessible pour tous à long terme mais sur des rythmes différents selon les bonifications et les lieux d'affectation. Il crée également un 3ème grade très opaque qui ne verra que très peu de promus. Le SNUipp-FSU est totalement opposé à ces deux points.

Pour terminer sur l'avancement, celui-ci n'est pas une réponse aux légitimes demandes d'augmentation du point d'indice et de rattrapage des salaires dans la fonction publique. Le point d'indice est certes revalorisé pour la première fois depuis longtemps mais nous sommes loin de combler la perte connue.

L'intégration d'une partie de l'ISAE dans le salaire n'est qu'une revalorisation en trompe l'oeil. Le SNUipp-FSU est satisfait de la transformation d'une prime en points d'indice (plus intéressant pour la retraite) mais ce sera une opération blanche sur le bulletin de paye. Les seuls bénéficiaires de ce changement seront les exclus actuels de l'ISAE pour lesquels nous demandons qu'ils en bénéficient immédiatement.

Les délégués du personnel SNUipp-FSU :

Laetitia MELLADO, Christophe BOISSIER, Georges MICHEL, Mathilde CANET